

TEMPLoux

= *infos*



Confrérie Temploutoise des fabricants de vins de fruits

Souper dansant le 5 octobre

à la salle St-Hilaire

Chapitre à 15 h. 30

*Vous êtes invités au chapitre
avec les confréries du namurois
et étrangères qui seront en
tenue d'apparat*

15h.30: Accueil

16h.: Mise en habit

17h.: Appel des confréries

*17h.15: chapitre solennel et
intrônisations*

18h.30: verre de l'amitié

*Pour le banquet, veuillez
réserver uniquement chez
Marc Montfort, rue des
Blanchisseries, 9 à Temploux
(tél. 081/56 90 96)
et effectuer votre paiement au
compte 800-2181980-43 (avec
la mention "confrérie de vins")*

*Vu le nombre limité de couverts, nous
vous invitons à vous inscrire sans
tarder.*

Le paiement vaut réservation.

Dernier délai: 27 septembre

Banquet à 19 h.

Apéritif et dégustations



Foie gras, pain cramique,
gelée et moelleux aux trois agrumes



Filet de sandre, beurre blanc,
fricassée en coque



Tache noire de veau, crème fleurette,
champignons sauvages en poêlée,
jardinière et gratin
de pommes fondantes



Assortiment de fromages belges
et accompagnements



Coupe de chocolat blanc
et parfum de vanille



Parfum d'arabica



Notre traiteur Luc STIENON

Le prix est fixé à 40 € pour les adultes.

Le menu enfant (moins de 12 ans): 20 €

La soirée sera animée par L'ETE M.

A la paroisse

➤ INTENTIONS POUR SEPTEMBRE 2002

- dimanche 8 septembre*: Franz Leurquin et Denise Hortencia - Henri, Alfred et Ernest Pirotte - Désiré Gilson - Alice Goovens et famille - famille Lemineur-Feraux - Albert Rouart.
- dimanche 15 septembre*: Marcel Bertrand - Juliette Booms, Augustin Malotaux et famille Lemineur-Guyette - famille Sellier-Déjardin - Albert et Nicole Brun - Fernand Pirard, Maria Malburny et Yvonne Dautreppe - Thierry Differdange.
- dimanche 22 septembre*: Clément Engelinus et famille - Robert Deglume - Léon et André Boseret, Odile Pinchard et Joseph Ripet - Jules Feraux et Jeanne Boucher - Fulvie Delvaux - Pascale Sellier, Bertha Trefois, Léon Trefois et Rosa Docquir.
- dimanche 29 septembre*: famille Gilis-Quewet - famille Bodson-Léonard - famille Rosar - famille Déjardin, Wième, Thonet et Neu - famille Allard-Bertrand et Jean Allard - famille Imberechts-Motte et Motte-Braine

➤ RENTRÉE LE 22 SEPTEMBRE

La messe de 10 heures, le 22 septembre, sera celle de la rentrée et de la reprise du catéchisme. Les enfants qui entrent en deuxième année l'animeront. Les enfants qui entrent en première année y participeront également avec leurs parents. En fin de célébration, une petite réunion aura lieu pour fixer le programme de l'année (organisation des équipes et fixation des jours de caté). Ensuite, repas paroissial.

Rappelons que les enfants inscrits au catéchisme **doivent suivre à l'école le cours de religion.**

BROCANTE



TEMPOUX

LES GAGNANTS DU CONCOURS BROCANTE AUTOCOLLANTS 2002

1^è période (du 23 juin au 13 juillet), la Mitsubishi immatriculée:

AUH.629

gagne un lecteur DVD

2^è période (du 14 juillet au 3 août), la Renault Scénic immatriculée:

KZC.997

gagne deux repas gastronomiques à l'*essentiel*

3^è période (du 4 au 23 août 2001), la Renault immatriculée:

ETW.367

gagne une chaîne hi-fi

>> Les lots sont à réclamer chez Mr Jacques Gérard, rue Jean Fontaine, 7.

SEPTEMBRE 2002



7 septembre:

◆ p.13

13 au 16 septembre:
fêtes de Wallonie



14 septembre:

Bourse aux vêtements ◆ p.15

5 octobre: souper
de la Confrérie des
vins de fruit ◆ p.1



20 octobre:
petit-déjeuner malin

◆ p.13

R. F. C. Temploux

8 sept. (15h): Assesse - RFCT

15 sept. (15h.): RFCT - CAPS Namur

22 sept. (15h.): Sauvenière - RFCT

29 sept. (15h.): RFCT - Rhisnes



Ramassage PMC:

jeudis 5 et 19 septembre

Ramassage papiers:

jeudis 12 et 26 septembre

Objets encombrants:

jeudi 3 octobre

5 septembre: Conseil Communal
à Namur

Pour la conception, la réalisation et l'entretien de tous vos aménagement extérieurs

*abattages,
élagages dangereux,
tailles, terrassements,
bordures, allées,
pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures,
broyage sur place de vos
déchets verts.*



plan d'eau en polyester

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212

Suarlée

tél. 081/56.81.01 (soirée)

ou 081/56.69.86

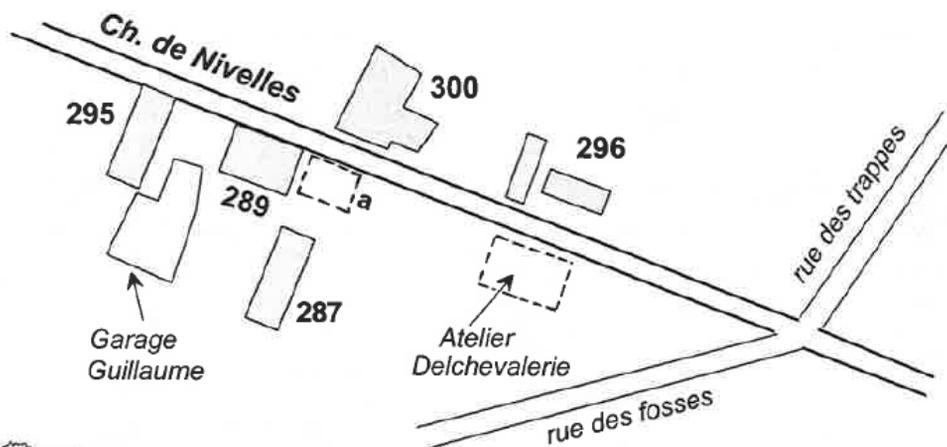
fax 081/56.96.86

devis gratuit

Chaussée de Nivelles (g)

Nous reprenons notre flânerie; le précédent chapitre consacré à la chaussée de Nivelles est paru dans notre numéro de mai 2002 (n° 178).

Les maisons dont nous parlons ici ont été construites avant 1940. Les numéros de ces maisons font référence à la numérotation actuelle. Leur situation est précisée sur le plan ci-dessous.



287

La maison actuelle en retrait et perpendiculaire à la chaussée existait avant 1817. Elle appartenait au début du XIX^e siècle à Joachim Motquin, menuisier. En 1876, elle est vendue à Alexandre Emmanuel, un machiniste. Entre 1922 et 1928, elle est vendue à quatre reprises, la dernière fois à la famille Sarboer: Pierre (époux de Joséphine Mahaux), son fils Guillaume (époux d'Adolphine Valair) et enfin Edouard qui occupe toujours cette maison.

Au même niveau mais à rue (voir maison "a" sur le plan), Alexandre Emmanuel avait construit une remise en 1889. En 1936, Guillaume Sarboer qui en est devenu propriétaire la transforme en habitation. Elle fut détruite en 1940. Restaurée, elle fut démolie en 1964.



La maison à rue ("a" sur le plan) était une épicerie "chez Sarboer". En 1940, une bombe de 50 kg est tombée dans la cour de cette maison peu solide qui s'écroula comme un château de cartes. Joséphine Mahaux, l'imposante épouse de Pierre, eut alors cette réaction typiquement namuroise: "Tin, là rin" ¹. C'est alors que Guillaume, son épouse Dolphine et Joséphine sont partis tenir La p'tite boutique (aujourd'hui La petite auberge).

Plusieurs personnes ont habité la maison en retrait (le n° 287 actuel), notamment Fernand Lemy, un certain Nicolay qui vendait des rallonges à placer sur les bras de pédales des vélos et Jean Chartier, figure marquante du Football Club Temploux de 1948 à 1952 ².



289 - 295

Les deux maisons situées perpendiculairement à la chaussée existaient également avant 1817. Au début du XIX^e siècle, elles appartenaient à Léopold Leborgne qui vend à Victor Docquier, un maréchal-ferrant en 1840. Elle est revendue en 1848 à Guillaume Massinon, un cultivateur. C'est lui qui construit l'actuel n° 289.

Toutes ces maisons redeviennent la propriété de Victor Docquier en 1860. A la fin du XIX^e siècle, c'est son fils Gustave qui devient propriétaire et en 1909, son petit-fils Nestor, époux de Julia Gigot.



Plusieurs générations de maréchaux-ferrants ont occupé cet endroit. Le parking du garage actuel était une forge. Victor perdait beaucoup de temps à faire la causette mais travaillait jusque 22 heures. Bon forgeron, il travaillait notamment pour les bateliers.

Nestor et Julia étaient près de leurs sous. Ils possédaient plusieurs maisons mais vivaient très chichement. Victor enterrait son argent et Julia (qui est décédée à l'âge de 92 ans) poursuivait les maraudeurs.

Les gamins du quartier prenaient plaisir à aller acheter des cerises chez Julia. Elle montait alors sur l'échelle et les gamins pouvaient voir ses culottes qu'elle confectionnait ...en toile de jute.



296

C'est Victor Delchevalerie qui construit cette imposante maison en 1881. En 1926, elle est cédée à son fils René, industriel à Spy. Victor en garde l'usufruit. En 1941, c'est Emile Filée qui l'achète.

Le Docteur Delchevalerie était né à Temploux en 1854. Avant lui, il n'y avait pas de médecin au village. Il avait épousé Emma Deburges de Gozée; ils avaient eu un fils René et une fille Hélène.

(1) Tiens, ça, c'est la meilleure !

(2) Voir *Temploux Infos*, n°s 21 à 24.



C'était une personnalité et un bon médecin. Il travaillait beaucoup. Au début, il se déplaçait à l'aide d'une charrette à deux roues tirée par un cheval.

Au tout début du .XX^e siècle, il fut premier échevin du bourgmestre Emile (le père) Visart de Bocarmé. Aux élections suivantes, il ne fut pas réélu. Peut-être à cause d'un conflit entre le curé et la commune. Temploux Infos a consacré plusieurs articles à cette querelle ³.

ENTREPRISE DE BATTAGE A LA VAPEUR
ATELIER DE RÉPARATION
DE MACHINES AGRICOLES
ET DE MATÉRIELS DE BATTAGE
VENTE D'HUILES, GRAISSES & GORDS
FAUCHEUSES
MOISSONNEUSES, LIEUSES
RATEAUX, FANEUSES
CHARRUES
EXTIRPATEURS, POLYSOCS, BINETTES
SEMOIRS, ETC.



RENÉ DELCHEVALRIE

INDUSTRIEL

== A TEMPLOUX ==

TEL. NAMUR 606



C^{PI} CHÈQUES POSTAUX 33651

Coll. Pascal Rase

René De/chevalerie habitait Spy (il est revenu habiter cette maison après la mort de son père en 1931). Il avait un atelier (situé en face au n° 281 actuel) pour son entreprise de battage. Avec l'aide précieuse de ses ouvriers Emile Forseille et Célestin Sellier, il fabriquait des becs pour les lieuses de ballots.

Emile Lambert était revenu d'Allemagne avec les plans de ce bec. René Delchevalerie l'avait copié et commercialisé. Cela s'est su en Allemagne et un procès fut intenté. René fut condamné à payer des sommes importantes. L'atelier tourna à rien.

Ruiné, René alla se donner la mort en 1936 dans un bois d'Herveléé près de Louvain. Celui qui racheta les ateliers se tua en les démontant.

Dès son arrivée à Temploux en 1942, le lieutenant de réserve Emile Filée veut entrer dans la résistance. Vu sa situation (marié avec deux enfants), il ne fut pas accepté. Il ne perd pas courage et constitue alors un groupe non reconnu officiellement et travaille pour la résistance.. Il fut arrêté par les Allemands.



Emile Filée
Coll. Pascal Rase

(3) Voir *Temploux Infos*, n^{os} 100, 102 et 104.

Pas très connu dans le village, Emile Filée décide de se lancer dans la politique. Après le mayorat de Joseph Hôte de 1946 à 1952, il figure sur la liste catholique conduite par Paul Gilis. C'est Hilaire Delvaux qui devait devenir bourgmestre. Suite à son refus, Emile Filée devient le premier magistrat de Temploux. Il est réélu en 1958 et décède inopinément en 1963. Edouard Dubois achèvera son mandat.

C'est de son mayorat que datent les routes en béton (le chemin de Moustier et la route de Rhisnes); c'est alors également que l'on a installé l'eau courante au Fayt et au bout du Village.

Il fut également le père du jumelage entre Temploux et Saint-Fargeau ⁴.



300

Construite au début du XIX^e siècle, cette maison appartenait à la baronne de Ponty de Suarlée avant d'être vendue à Joseph Renquet. En 1883, elle est vendue à Marcelin Therasse. Plus tard, sa fille Germaine en hérite. En 1952, elle est vendue à Emile Henricot.



On distingue à peine sur la photo de gauche la maison qui était occupée par la famille Gillard et qui fut détruite dans les années cinquante. A gauche de cette photo, l'habitation (qui existe toujours) occupée à l'époque par M^{lle} Therasse.

Sur la photo de droite, Léon et Julia posent devant leur porte d'entrée avec leur petite-fille Marie-Louise le jour de sa communion.

(4) *Temploux Infos* a évoqué les premières années du jumelage dans ses n^{os} 137, 138 et 141.



Jusqu'au début des années cinquante, le bâtiment s'étendait jusqu'à la maison dont nous venons de par er. Le parking actuel de l'Elixir était la (cour de la ferme occupée par Leon Gillard et Julia Lucq. La grange de cette ferme est occupée actuellement par l'Elixir. Après Léon, c'est son fils Achille qui a repris la ferme. En 1940, une bombe coupa la maison en deux. Elle fut restaurée et finalement abattue.

Léon Gillard était un ardent supporter de l'équipe de football de Temploux. Il est décédé à 80 ans un dimanche en fin d'après-midi. Avant de rendre l'âme, il a demandé: "Et Temploux, qu'est-ce qu'il a fait ?"

En 1972, la grange est transformée en dancing; durant plus de dix ans, l'Oasis accueillera les danseurs au son de sa viole (voir photo ci-dessous). En 1998, l'Oasis fera place à l'Elixir reconnu notamment pour son choix de cocktails.

Jean-Marie Allard

Michel Poulain



Coll. Pascal Rase

Noces d'or



Trois couples de chez nous fêtent cette année cinquante ans de vie commune. Il s'étaient tous mariés à Temploux en 1952:

- Maurice Pire et Angèle Massart, le 22 juin
- Pierre Denorme et Gilberte Van Bellegem, le 10 septembre
- René Clairembourg et Marie-Thérèse Dethy le 18 octobre.

A tous, nos vives félicitations et bonne route vers le diamant...

Night and Day

**Superette
Librairie
Lotto**

Ouvert 7 jours/7

www.night-shop.com

Boucherie, dépôt de pains, tabacs,
alcools, bières, téléphone, friandises,...

**263, chaussée de Nivelles
5020 Temploux**

Tél.: +32 81 56 84 90

Fax : +32 81 56 65 96

email: temploux@night-shop.com

Pour ou contre l'ulmodrome : le débat vole bas

Vers L'Avenir 25.7.2002

Le 23 juillet, le Comité de quartiers et de village avait invité la population de Temploux et des villages avoisinants à une réunion d'information concernant l'exploitation d'un ULModrome à l'aérodrome de Temploux.

Outre de nombreux riverains, étaient présents à cette réunion, Mr Detry, l'échevin responsable du dossier à la Ville de Namur, Mr Maniquet de

l'Administration de l'Aéronautique, Mr Dantine, le tout nouveau commandant de l'aérodrome, Mr Debrise, président de la fédération des ULM, des pilotes, instructeurs et moniteurs de l'aérodrome. Les conseillers communaux Gavroy et Sacré participaient également à cette soirée qui prit très vite les allures d'une foire d'empoigne.

Jacques Dewez, président du comité de quartiers et de village essaya tant bien que mal que tous les avis puissent être exprimés.

La Ville

L'échevin Detry s'est d'abord demandé pourquoi cette réunion venait si tardivement. En effet, l'enquête publique est terminée depuis le 2 juillet et le collège échevinal a déjà rendu un avis défavorable à la demande d'une autorisation d'exploiter un ulmodrome (c'est-à-dire de faire décoller et atterrir des ultra-légers motorisés) sur la piste de Temploux. Pourquoi ce refus ? Pour des raisons de sécurité (il n'y a pas 600 mètres entre la piste et les premières habitations) et de nuisances sonores que la présence des ULM ne feraient qu'augmenter.

L'échevin ne voyait donc pas l'intérêt de poursuivre la discussion puisque tout était dit. Oui, mais la Ville ne donne qu'un avis et c'est la Députation Permanente qui prend la décision.

Les spécialistes

Le représentant de l'administration de l'aéronautique, sans prendre position au sujet des ULM, insiste sur la nécessité d'une grande maîtrise dans l'organisation d'un aérodrome déjà fréquenté par des avions, des hélicoptères, des planeurs et des parachutistes. Dans le même ordre d'idées, il est important de savoir également si ces ULM ne seront là qu'en transit ou si un écolage sera organisé.

Le commandant de l'aérodrome et le président de la Fédération des ULM ont alors tenté de dire tout le bien qu'ils pensaient des ULM actuels. Plus rien à voir avec les tondeuses à gazon volantes d'il y a 20 ans. Ce sont de véritables petits avions qui ne font plus de bruit et qui prennent de la hauteur beaucoup plus vite qu'un avion. Une "coupe du silence" est même remise aux constructeurs les plus performants et on inculque aux aspirants pilotes le "souci de voisinage".

>> suite page 12

PIRET - BILANDE

Gérant

Christophe SOREE

ETABLISSEMENTS PIRET - BILANDE SPRL

Rue du Saucy, 7 5020 TEMPLoux

GASOIL CHAUFFAGE

DIESEL ROUTIER

PETROLE - ANTIGEL

Huiles pour : MOTEURS

HYDRAULIQUES

CHAINES

GRAISSES INDUSTRIELLES

Toujours à votre SERVICE
Produits de QUALITE SUPERIEURE
PRIX des plus COMPETITIFS



081/ 56.61.76

Le commandant promet de n'accepter à Temploux que des ULM certifiés peu bruyants, sécurisés et possédant une radio. Plus question d'accueillir les "pendulaires", c'est-à-dire les tondeuses à gazon...

Tout va bien, il n'y donc plus de problèmes; chacun peut rentrer chez soi.

Les "contre"

Depuis le début de la soirée, ils s'étaient déjà fait entendre mais une fois qu'on leur a donné la parole, ils se sont déchaînés. "En 1983, la Ville avait définitivement interdit les ULM; alors, pourquoi revenir sur cette décision ? Pour des raisons économiques ? Il faut bien remplacer l'activité interdite à certains avions à cause de la proximité de l'aéroport de Gosselies". Et puis "qu'est-ce que c'est d'organiser une enquête *commodo et incommodo* dans un rayon de 50 mètres de l'aérodrome ? A-t-on voulu faire un enfant dans le dos des riverains ?"

Les membres du "Comité incidences-Aérodrome de Temploux" dont nous avons parlé dans nos deux derniers numéros se tenaient à carreau.

Manifestement le mot ULM donne de l'urticaire à plusieurs riverains: ces engins font toujours autant de bruit et, de plus, leur vol à basse altitude peut violer sinon la vie privée, au moins la tranquillité des habitants. Pas besoin de discuter: "à Suarlée et à Temploux, les ULM, on n'en veut pas !"

Bon, on se le disait déjà tout à l'heure, il est temps de rentrer. D'ailleurs, l'échevin est déjà parti.

Les "pour"

Surprise ou consternation, d'autres riverains (habitant parfois à quelques dizaines de mètres des "contre") se manifestent clairement en faveur des ULM.

Et "ceux à qui cela ne plaît pas n'avaient pas besoin de venir s'installer à Temploux". Et puis, "il faut vivre avec son temps" et "le progrès, c'est le progrès".

Les habitués et les utilisateurs de l'aérodrome étaient là pour défendre leur loisir et l'arrivée des ULM. Dans le brouhaha général, ils invitent les sceptiques à venir se rendre compte sur place. Certains proposent même un voyage en ULM.

La discussion commence franchement à manquer de fair-play (pour ne pas dire plus), il sera impossible de mettre tout le monde d'accord.

Cette fois, on rentre... d'autant plus qu'on n'a même pas ouvert la buvette.

Les questions et les solutions

Sont-ce les ULM qui posent vraiment problème ? Probablement pas s'ils sont aussi silencieux que l'on dit. Mais si certains sont aussi hostiles à ces nouveaux engins, n'est-ce pas l'augmentation du trafic aérien à Temploux qui est en cause? Personne de l'aérodrome n'a su donner l'évolution du trafic depuis 10 ans à l'aérodrome.

Monsieur Sacré, après avoir rappelé que l'aérodrome de Temploux se situait à 80% sur ...Suarlée, propose de constituer un comité où toutes les parties seraient représentées. En attendant que la Province prenne sa décision, il faut s'informer, être vigilant et se

revoir pour évaluer l'évolution de la situation. Un habitant de Temploux propose de donner une autorisation provisoire.

Allez, il est tard. Jacques Dewez pousse un ouf de soulagement. Malgré quelques débordements regrettables, cela s'est bien passé. A la prochaine...

P.S. Une requête en référé visant à suspendre l'interdiction communale avait été introduite par l'aérodrome. Le 6 août, le juge Panier l'a débouté: les ULM ne pourront décoller que lorsque le permis d'exploiter aura été accordé.

J.M.A.



A Baby-sitting

Vous êtes parent et avez parfois envie de sortir à deux, de souffler un peu, de vous rendre à une réunion... mais non sans être sûr de laisser vos enfants entre les mains d'une personne fiable. Alors, pensez au service baby-sitting de la ligue des familles de Temploux.

Vous êtes jeune (étudiant ou non) et appréciez de vous occuper de jeunes enfants. Vous souhaitez pratiquer une activité qui vous plaise et vous rapporte un peu d'argent ? Alors, n'hésitez pas, inscrivez-vous comme baby-sitter.

Renseignements: chez Mme Jacobs au 081/56.88.05 ou au 0497/60.61.62.



A Petit-déjeuner, le réveil matin

Avec le soutien du comité de parents de l'école de Temploux, la Ligue des familles de Temploux vous invite à son *petit-déjeuner, le réveil matin*.

Un petit-déjeuner sain et équilibré est essentiel à l'organisme des petits et des grands pour leur permettre de passer une journée pleine d'énergie. Il constitue un moment familial privilégié, particulièrement le dimanche.

Venez en famille partager ce petit-déjeuner avec d'autres familles dans une ambiance conviviale. Des jeux et des contes par les conteuses de la bibliothèque communale de Namur sont prévus pour les enfants.

C'est le **dimanche 20 octobre** de 8 à 10h.30 à la salle St-Hilaire.

PAF: 1 € par personne, 3 € par famille. C'est gratuit pour les membres de la Ligue des familles de Temploux

Réservations: Marylène Gatellier au 081/56.86.03.



Le samedi (matin) 7 septembre

Chaque année, l'École de plein air et Les amis des Perce-Neige bénéficient de votre générosité et cela au profit des enfants handicapés. Merci d'avance pour l'accueil que vous réserverez à nos vendeurs ce prochain samedi.

Renseignements: famille Vandersteen (081/56 04 82)

Le livre du mois



LES ANNEES PASSION - Françoise Bourdin
Ed. Belfond - 2002 - 360 p.



Transition entre les livres de vacances et la rentrée littéraire qui se profile à l'horizon, voici *Les Années Passion* de Françoise Bourdin, romancière née à Paris, mère de deux enfants et habitant la Normandie. On lui doit *Nom de jeune fille*, *La maison des Aravis*, *Crinière au vent*, *Le secret de Clara*, *Vendanges de juillet* ou *Sirènes de Saint-Malo*, elle est connue aussi comme scénariste, on lui doit notamment *Terre Indigo* et *Chasseurs d'écume*.

C'est un roman moderne, actuel, avec des mots précis pour décrire les situations d'aujourd'hui où malheureusement le divorce joue un rôle néfaste et où les familles reconstituées n'ont pas toujours la vie facile. Lucrèce Cujac, un prénom difficile à porter, se fait appeler simplement Luce. Elle est la fille de Guy Cujac, stomatologue réputé mais qui les a largués, elle, son frère Julien et leur mère Emmanuelle pour devenir l'amant puis l'époux d'une jeune femme, Brigitte, qui s'est empressée pour menotter cet époux volage de lui donner deux enfants. Luce et Julien ont loué un petit pavillon et vivent ensemble afin de faire face et de limiter les frais, chacun cependant gardant jalousement son indépendance. La maman Emmanuelle tient une modeste librairie. Luce est avant tout une femme libre, belle autant qu'indépendante. Elle sait où elle veut arriver, c'est-à-dire devenir journaliste. Elle suit les cours à l'université et pour financer ses études occupe à mi-temps un poste de caissière dans une grande surface. Son frère Julien a obtenu quelques succès hippiques et pour gagner sa vie et garder son cheval Yago, il est moniteur dans un manège. Depuis que leur père les a abandonnés, beaucoup de connaissances, certains cercles, même certains professeurs les ont négligés. Une seule exception, Sophie Grandville, une amie de collègue qui, malgré les pressions paternelles, fréquente toujours Luce. Julien, sans trop s'en rendre compte est attiré par "l'amie de sa sœur".

Luce commence ses stages et écrit quelques articles pour un journal local, ce qui lui permet de rencontrer des personnalités de la ville. D'un abord agréable, elle parvient souvent à approcher des gens influents et c'est ainsi qu'elle rencontre le professeur Fabien Cartier, le chirurgien le plus réputé et le plus séduisant de la ville. Ses aventures sont multiples mais toujours passagères. Jamais il ne s'attache à ses conquêtes. Luce comme toutes les autres femmes tombe sous son charme mais les révélations du chirurgien vont lui permettre de signer des articles qui vont bouleverser et troubler la ville, une maladie nommée sida et le scandale du sang contaminé. Contrairement à ses errements, Cartier va la voir et la revoir d'autant plus qu'il va mettre tout en œuvre pour sauver Julien, victime d'une lourde chute de cheval.

Si Fabien et Luce prolongent leur liaison tout en gardant leur indépendance, c'est qu'un autre homme va se présenter à Luce. Du temps où elle était caissière, elle avait rencontré ce Nicolas Brantome qui gérait une entreprise vinicole avec son frère. Charmant, cultivé, il achetait parfois des choses futiles dans le seul but de la rencontrer. Il est lui aussi devenu fou de cette grande fille pas comme les autres. Il connaît sa liaison avec Fabien mais ne tient pas à partager. Et pour Luce, les rencontres avec Nicolas sont parfois douloureuses.

Elle s'est fait un nom comme journaliste et va quitter Bordeaux pour Paris dans la rédaction d'un nouvel hebdomadaire. Cartier en est toujours amoureux mais sur le quai de la gare, Nicolas est là, qui est venu lui souhaiter bonne chance. Le train emmène vers la capitale Luce, une femme libre, heureuse d'avoir réussi son destin de femme. Mais l'amour, le vrai, sera-t-il un jour au rendez-vous ?

Louis Massart

BOURSE AUX VETEMENTS D'HIVER

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2002 DE 9 à 12H.

en la salle Saint-Hilaire à Temploux

VENTE *le samedi 14 septembre de 9 à 10 heures pour les membres et de 10 à 12 heures pour tous.*
Reprise de 18 à 19 heures.

DEPOTS *uniquement sur rendez-vous
chez Mme Sohy au 0473/84.00.39*

- Maximum deux listes de 15 articles par famille présente. Les vêtements bébé (< 18 mois) sont limités à 5 par liste.
- Droit de dépôts: gratuit pour les membres et 2,50 € pour les non-membres.

- Nous acceptons les vêtements non démodés, les articles de sport, le matériel de nursing, propres et en parfait état.
- Nous refusons les costumes hommes, les manteaux en laine et les chaussures d'adultes.

➔ *Pour tout renseignement:*

Mme Médart ☎ 081/56.83.29

Mme Dassonville ☎ 081/56.75.96

Mme Allard ☎ 081/56.86.38



Une organisation des sections de la Ligue des familles de Suarlée et Temploux

Si vous souhaitez que votre rendement prenne de l'altitude en toute sécurité, nous vous proposons la formule d'épargne

Crest

7,58 %

est le taux d'intérêt moyen net de ces 13 dernières années

Protection Financière

BUREAU REMACLE R.

COURTAGE EN ASSURANCES - BANQUE

PRETS HYPOTHECAIRES - PLACEMENTS

15, rue Carrière Garot 5020 TEMPLOUX

 081/56.69.86 (banque) - 081/56.77.19 (assurances)

 081/56.96.86